

## TRI : Plus de 20 ans après la mise en place du tri des emballages, quel rapport les français entretiennent-ils avec leurs déchets ?

Un SONDAGE IFOP réalisé fin 2023 donne des informations intéressantes sur « le rapport qu'entretiennent les Français avec leurs



poubelles ». Ainsi, selon cette enquête, **89 % des sondés considèrent que le tri des emballages, des papiers et des biodéchets est plutôt facile**, et pour autant 54 % des sondés disent avoir « souvent » ou « parfois » des

doutes au moment de jeter un déchet<sup>i</sup>.

Les déchets qui suscitent le plus de doutes quant à leur tri sont :

- les barquettes en polystyrène, les papiers et cartons alimentaires gras, les pots de yaourt, les enveloppes à fenêtres => **poubelle de tri**
- les agrumes => **composteur** : s'ils sont plus difficiles et plus longs à composter, leur ajout en petite quantité, découpés, et mélangés à d'autres apports facilite leur compostage.
- les restes de peinture => **déchèterie**
- les vêtements usés ou abîmés => **bornes relais**

Le textile en bon état est valorisé en fripe, les vêtements usés ou abîmés permettent la fabrication d'isolant.

Ces réponses montrent la difficulté de combattre les idées reçues, et de faire évoluer les pratiques avec l'évolution des obligations et des techniques de tri. À ce titre, l'étude montre que les personnes trouvant le tri facile sont majoritairement celles qui se sentent suffisamment informées et/ou qui identifient un référent en cas de besoin.

Pour ce qui est des biodéchets, 62 % des sondés pensent que le tri à la source des biodéchets est une véritable opportunité pour l'écologie et un bienfait, et il apparaît que les

pratiquants de ce nouveau tri sont également ceux qui pratiquent le tri en général

Note <sup>1</sup> Pour rappel, la mise en place du tri des emballages date de 2000, soit plus de 20 ans.

## Concours CMJ et CME : des jeunes de la CCVG s'engagent en faveur de la réduction des déchets et de l'optimisation du tri



Le SITOM SUD RHÔNE et la société SERFIM RECYCLAGE, exploitant des déchetteries de Chaponost et Brignais, ont proposé fin 2023 aux CMJ et CME de la CCVG un concours prévention et tri des déchets, qui avait pour vocation de faire réfléchir les jeunes des 5 communes sur de nouveaux outils en faveur de l'économie circulaire.

Auditionnés le 31 janvier dernier, les jeunes des conseils municipaux de Montagny, Millery et Chaponost ont présenté leur projet avec sérieux, une grande motivation et quelques sourires stressés pour les plus jeunes.

À l'issue des délibérations, le jury a classé premier ex aequo :

- la vidéo du CMJ de Chaponost, tournée en caméra cachée dans un parc où une bouteille git au sol, destinée à saluer par une fanfare les personnes la ramassant pour la déposer dans une corbeille de tri, afin de mettre en lumière leur esprit éco-citoyen.

- et le projet "les joujoux du cœur" du CMJ des écoles primaires de Millery, qui vise à proposer aux enfants du village de faire don de jouets non utilisés, de les déposer dans une cabane au bénéfice de familles ayant peu de moyens, par le biais d'une association à vocation solidaire.  
**Le projet prendra forme dans les déchetteries de Brignais, Saint Laurent d'Agny et Mornant**

dotées d'un espace réemploi en collaboration avec Emmaüs Mornant en septembre 2024.

Puis, a été classé deuxième le projet « collecte et valorisation des mégots » du CMJ de Montagny et troisième, le projet de guide du réemploi et de prévention du gaspillage alimentaire du conseil municipal des ados de Millery.

Des récompenses ont été accordées par la société SERFIM et le SITOM aux enfants, que l'on remercie vivement, ainsi que leurs encadrants, pour leur engagement dans ce concours en faveur de l'environnement.

## RÉEMPLOI

### Un nouveau « BONUS RÉPARATION pour les vêtements et chaussures

Prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) pour favoriser le réemploi, le bonus réparation a tout d'abord été mis en place pour les appareils électroménagers. Le secteur du textile étant l'un des plus polluants (process de production,



fast fashion, etc.), une dynamique de réduction et prévention est relancée depuis quelques mois.

Lancé en Novembre 2023, le bonus réparation des vêtements et chaussures en fait partie. Cette mesure permet d'encourager la réparation en permettant de bénéficier de réduction tarifaire (-8 euros pour la pose d'un patin,) chez les réparateurs agréés. Pour cela il suffit de se rendre dans un point de vente labellisé, la facture devant faire apparaître la réduction « bonus réparation ».

A ce jour il existe 845 points de vente référencés pour la réparation textile en France

(pour exemple, la mercerie des fifres, 3 rue des aqueducs à Mornant), et le nombre augmente progressivement. Ainsi, près d'un Français sur deux réside à moins de 10 minutes d'une boutique labellisée et pour les premiers mois, le **bonus réparation textiles bénéficie principalement aux cordonniers, qui représentent 40 % des labellisés et réalisent 84 % des réparations.**

Pour en savoir plus : consulter [la page bonus réparation du site de l'éco-organisme textile « Re Fashion »](#).

**En conclusion : avant de jeter je pense à réparer en me renseignant sur le bonus réparation dont bénéficie mon bien auprès d'un réparateur agréé (appareils électriques, vêtements, chaussures, téléphones ...).**

### Des ateliers en « REPAIR CAFÉ » pour apprendre à réparer soit même

Vous avez envie d'essayer de réparer un appareil en panne, ou de rénover l'un de vos vêtements fétiches ? **Réparer ensemble, c'est l'idée des ateliers réparation dont beaucoup en France s'inscrivent sous la bannière "Repair Café"**. Alors, comment ça marche ?

Si chaque "repair café" a ses propres règles et répare un champ plus ou moins large d'objets, leur philosophie commune est de permettre à toute personne de venir avec le matériel ou objet qu'elle souhaite réparer, de fournir elle-même les pièces permettant la réparation et de la réaliser elle-même, accompagnée par des bénévoles "experts". Les outils sont disponibles au moment des ateliers pour permettre de réparer vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, objets utiles, jouets, et autres. L'atelier réparation est plein de vertus : on apprend à faire soit même, on crée du lien social, et on évite de jeter !

Alors, rendez-vous dans les repair café les plus proches de chez vous : <https://www.repaircafe.org/fr/visiter/> !

Les cafés réparation sur le territoire : A **Mornant**, à la Coworquie le 3ème samedi du mois, à **Saint Laurent d'Agnay**, salle des platanes le 1er mercredi du mois, à la MJC de **Brignais**, 1 samedi par mois et à **Chaponost** le premier mercredi du mois et d'autres jours dans le local de l'Open technolab.

## ACTUALITÉS DIVERSES

### La construction des locaux du SITOM avance !

À date les différents corps de métier avancent en respectant le calendrier prévisionnel. Le maître d'œuvre, David Vial architecte et le SITOM suivent le chantier afin de libérer au



plus vite les locaux à Brignais et laisser le SYSEG en prendre possession. Livraison prévue des nouveaux locaux : automne 2024

### Emballages ménagers

Que reste-t-il dans nos bacs d'Ordures Ménagères Résiduelles ? Les caractérisations inscrites dans le nouveau cahier des charges applicable aux éco-organismes de la REP emballages ménagers (Léko pour le Sitom depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024) devraient permettre d'y répondre. Avec pour objectif de mieux connaître la part des emballages et papiers restant encore dans nos bacs gris, ces caractérisations d'OMr seront menées par les éco organismes partout en France en 2024, à partir du 2<sup>ème</sup> semestre.

---

### Déploiement du tri des biodéchets- où en est-on ?

15 nouvelles bornes de collecte des biodéchets ont été installées à l'automne 2023. Avec inscription préalable, certaines bornes sont déjà complètes et d'autres se remplissent progressivement, avec un démarrage progressif des premières collectes entre décembre 2023 et mars 2024. 15 autres bornes restent à installer avant fin 2024.

En parallèle, 3 premiers sites de compostage communaux ont été inaugurés à Rontalon, St André La Côte et St Didier sous Riverie (Chabanière), entre 10 et 15 foyers inscrits par site. Quatre nouvelles installations sont en prévision au printemps-été 2024 puis trois en 2025.